

Les frontières urbaines à travers le monde

Le travail conceptuel précédent nous permet d'aborder les frontières de manière théorique et générale. Les deux processus phares que sont la séparation et la liaison se retrouvent dans les différents aspects de la frontière qui ont été développés. Bien que la frontière renvoie à des réalités multiples et variées, les éléments abordés précédemment nous permettent de comprendre la logique générale et les enjeux des frontières.

Ce travail est complété par l'étude d'exemples de frontières à travers le monde. Les quatre frontières étudiées ici correspondent à des frontières urbaines. L'étude de ces frontières a un intérêt double dans le cadre de cette recherche. Il s'agit d'une part d'illustrer la définition conceptuelle de la frontière. Pour cela, les cas d'étude ont été retenus puisqu'ils illustrent chacun différents aspects de la frontière, en mettant en jeu des caractéristiques diverses comme la pauvreté, la religion ou encore l'identité communautaire. Bien qu'il s'agisse ici d'exemples relativement emblématiques de frontières urbaines, ces derniers présentent l'avantage d'avoir fait l'objet d'études, notamment de la part de chercheurs. Il est donc possible de se rattacher à des documents traitant ces cas sous l'angle de la frontière. D'autre part, l'analyse de ces frontières permet également de recentrer la recherche sur le milieu urbain. En effet, la finalité de ce travail concerne l'interterritoire urbain entre Tours et Saint-Pierre-des-Corps, cela nécessite donc de s'intéresser particulièrement aux problématiques urbaines que l'on peut affiner à travers ces exemples.

Dans le but d'observer ces différentes frontières, étudiées en parallèle des recherches menées pour réaliser notre définition de la frontière, nous avons créé une fiche « type » d'exemple. Celle-ci nous a permis de rationnaliser l'étude de ces frontières de manière à pouvoir rapidement établir en quoi ces exemples se distinguent les uns des autres. En se basant sur la définition et sur les premiers éléments que nous avons pu juger importants dans la compréhension des frontières, nous avons dégagé quatre axes d'étude.

Dans un premier temps, nous avons cherché à recontextualiser ces exemples de frontières à l'aide de la cartographie, d'un rapide historique (résumé dans une frise chronologique) et enfin d'une explication à propos du statut et de la gestion administrative de la frontière. Par la suite, chaque exemple a été étudié du point de vue de la représentation spatiale, ce qui implique l'étude des marqueurs visuels et physiques, de la perméabilité et la création d'un schéma récapitulatif. Le point suivant correspond à la représentation sociale de la frontière, par les usagers mais également par les pratiques qu'elle amène. Enfin, nous avons cherché à savoir quel était l'état actuel de la frontière, ce qui peut prendre la forme de l'étude des conflits récents, de pistes de réconciliations, de projets d'aménagement sur la frontière... Les fiches exemple se terminent sur la bibliographie qui a permis de les rédiger.

Les quatre exemples étudiés dans ce cadre sont les suivants :

- Les peacelines de Belfast (Irlande du nord),
- La ligne verte de Nicosie (Chypre),
- Lomé – Aflao (Togo – Ghana),
- Les favelas de Rio de Janeiro (Brésil).



Carte 1 : Position des frontières urbaines étudiées dans le monde

Fond de carte : wikipedia.fr

Source : Etudiants PFE 2013 - Interterritorialiser

Ce choix découle d'une volonté de se focaliser sur des frontières urbaines, un type de frontière plus à même de nous fournir des renseignements pour la suite de notre étude. De plus, cela nous amène à nous détacher des frontières purement étatiques et à considérer des problématiques plus variées ayant notamment trait aux caractéristiques sociales, identitaires, etc. En effet, la ville est le terrain d'expression privilégié des frontières émergentes, c'est-à-dire des frontières différentes des frontières westphaliennes classiques (Groupe frontière, 2003).

Les *peacelines* de Belfast

Contextualisation

Situation géographique :

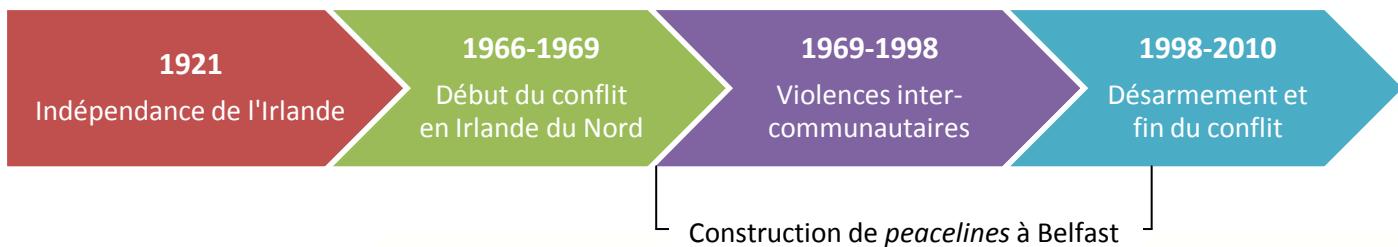


Source : google image

Origine et histoire de la frontière : Belfast fut le théâtre d'un conflit intra-étatique (Ballif, 2006) pendant de nombreuses années au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. En effet, la capitale de l'Irlande du Nord est peuplée par deux communautés, aux religions différentes, protestante et catholique, aux identités nationales conflictuelles, britannique et irlandaise, et aux aspirations politiques divergentes, nationaliste et unioniste (Ibid.). Cette opposition entre protestants et catholiques résulte d'une situation coloniale particulière (Ibid.). En effet, les colons venant du Royaume-Unis sont protestants, tandis que les autochtones, militant pour la réunification et l'indépendance de l'Irlande à partir du début du 20^{ème} siècle, sont catholiques. L'origine de ce conflit est donc davantage politique que religieux.

L'opposition entre ces deux groupes confessionnels s'est amplifiée à la fin des années 1960. Cela s'est traduit par des émeutes, des attentats et des assassinats, impliquant à la fois les civils et les forces de l'ordre.

Face à cette « guerre civile », les autorités ont pris la décision de bâtir des murs, les *peacelines*, entre les quartiers protestants et les quartiers catholiques, afin de freiner les débordements et de rendre plus sûr l'accès aux habitations (Ibid.). Ces murs, situés dans les quartiers ouvriers du centre-ville de Belfast, ont été érigés en plusieurs phases de 1969 jusqu'au début des années 2000, c'est-à-dire après la ratification du traité de paix en 1998.



Gestion de la frontière : Les dispositifs de sécurité sont le fruit de décisions politiques, prises dans l'urgence, en faveur du maintien de l'ordre. Les *peacelines* sont donc gérées par les autorités de police qui tentent de rester relativement neutres dans ce conflit. Cependant, les milices paramilitaires de chaque camp, aujourd'hui démobilisées, opéraient également, au moment des conflits, un certain contrôle des points de passage.

Représentation spatiale

Marqueurs physiques et visuels de la frontière : La frontière entre les différents quartiers de Belfast s'est majoritairement traduite par la construction de murs. Cependant, des zones industrielles et des marécages bloquant l'urbanisation font aussi office de frontière, séparant ainsi les quartiers protestants des quartiers catholiques.

L'identité confessionnelle s'affiche à-même la rue dans certains quartiers. En effet, on remarque sur le mobilier urbain (trottoirs, lampadaires, panneaux de signalisation) différentes couleurs peintes, faisant foi de l'appartenance du lieu à l'une des deux confessions. Les graffitis, les slogans des milices paramilitaires de chaque communauté se retrouvent à la limite des quartiers souvent très homogènes comme un signe d'entrée chez l'autre. Les fresques murales, par exemple, sont un élément de la culture protestante. Tous ces éléments, aussi éphémères soient-ils, ont contribué à renforcer l'appartenance à une confession et donc le clivage des deux communautés. Au-delà d'une démonstration identitaire, ils sont également un moyen de contrôle de l'espace public et un acte de provocation envers l'autre communauté (Ballif, 2006).

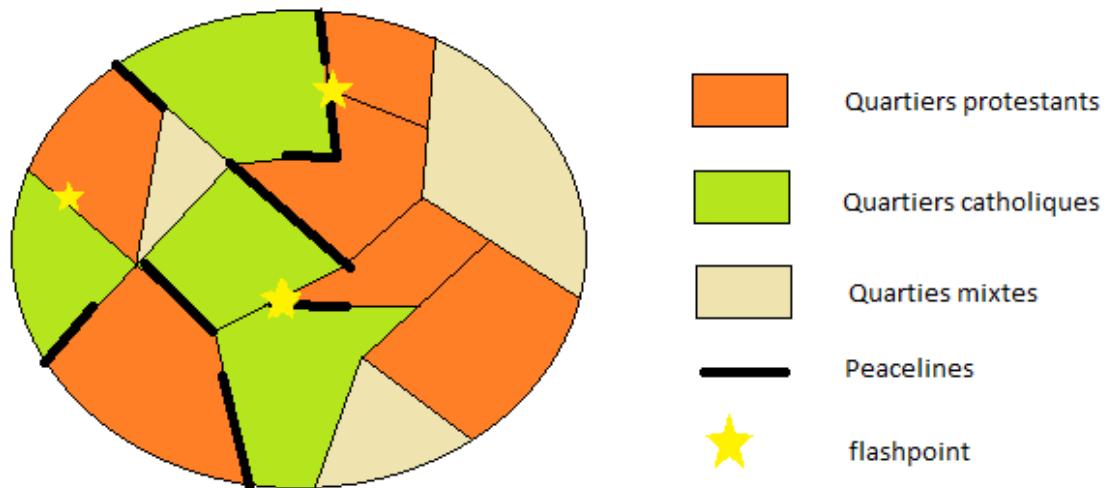
La spatialisation et la matérialisation de la frontière se ressentent également en des lieux précis, nommés *flashpoint*, des lieux frontières entre les quartiers qui, par leur position, sont des terrains d'affrontement récurrent.



Source : google images

Perméabilité de la frontière : La frontière séparant les différents quartiers de Belfast est lacunaire. En effet, les *peacelines* sont discontinues. Ces murs ne scindent pas la ville en plusieurs entités mais séparent les lieux où les tensions se font le plus ressentir. On trouve également des portes régulant l'accès routier à certains quartiers.

Schématisation de la frontière :



Source : Etudiants PFE 2013 - Interterritorialiser

Représentation sociale

Perception de la frontière par des usagers : Dans les années 1970-1980, beaucoup d'habitants des quartiers sensibles souhaitaient la construction de *peacelines* afin de se sentir davantage en sécurité. En janvier 2008, une enquête commandée par l'*US Ireland Alliance* a montré que 81% des personnes interrogées étaient favorables à la destruction des murs, dans un futur plus ou moins proche. De plus, elle a aussi montré que « *les murs ont aidé les habitants à se sentir plus en sécurité en contribuant à séparer les communautés* » (Ballif, 2009). Le rapport qu'ont les habitants à cette forme de frontière entre quartiers était donc relativement positif. Cependant, pour la municipalité, le sentiment n'est pas le même puisque la construction des murs reflète un échec quant à la gestion du conflit entre les confessions (Ballif, 2006).

Pratiques de la frontière : Les *peacelines* étaient et sont encore, pour celles toujours debout, discontinues. Ainsi, les échanges, légaux et illégaux, de personnes, de biens ou de services ont eu lieu très fréquemment et se déroulent toujours aujourd'hui. Certains lieux de passage étaient sous le contrôle des milices paramilitaires, alors que d'autres étaient des portes dont la gestion (fermeture et ouverture) était laissée soit aux riverains soit aux autorités de police. A l'heure actuelle, on note de moins en moins de contrôle aux points de passage, cependant il arrive encore que les riverains ferment certaines portes lorsque le besoin de s'isoler et de se sentir protégé se fait ressentir.

Les *peacelines* font également l'objet de pratiques artistiques. En effet, elles sont un réel espace d'expression, avec la présence de fresques, de peinture ou de messages qui ont une intense portée politique. Ces pratiques artistiques procurent une dimension pacifique à cette frontière.

Etat actuel de la frontière

Actuellement, les murs de paix sont toujours debout et composent l'espace urbain. Plusieurs études réalisées par le ministère de l'habitat nord-irlandais, le NIHE (Northern Ireland Housing Executive), s'accordent sur le fait qu'une trentaine de *peacelines* sont encore présents dans la capitale d'Irlande du Nord, certains murs ayant été démolis. Les autorités n'envisagent cependant pas de tous les détruire (Ballif, 2006).

Projets d'aménagement de la frontière

Vers la fin des années 1980, les *peacelines*, en tant que mobilier urbain, sont reconSIDérés et font l'objet de programme d'intégration paysagère. En effet, les aménageurs cherchent à incorporer ces murs dans la composition urbaine. Des « zones tampons » sous forme de parcs et jardins, d'espaces de jeux pour enfants, sont apparues dans les lieux où les conflits étaient relativement violents. Elles continuent de mettre de la distance entre les quartiers protestants et les quartiers catholiques. Des jardins paysagers sont par exemple aménagés pour embellir ces espaces souvent marginalisés.

De plus, on remarque, depuis une dizaine d'années maintenant, des initiatives de la municipalité en faveur de la ville partagée et des « bonnes relations » qui encouragent le développement de la mixité sociale et le partage de l'espace urbain. Cependant, la politique de logement du NIHE reste relativement prudente sur ces aspects de mixité puisque les tensions se font encore parfois ressentir.

Un projet de création de musée de la culture et de l'héritage à Belfast, afin de permettre une « réunification culturelle » en Irlande du Nord, a été lancé en 2012.

Conclusion

Le conflit en Irlande du Nord a plusieurs origines, à la fois politique, culturel, religieux et social. En effet, les croyances religieuses et les aspirations politiques influent ici sur l'identité culturelle de chaque communauté. La faible mixité sociale déjà présente dans les années 1960 n'a pas apaisé ces clivages qui ont conduits ces deux confessions à se battre, revendiquant chacune légitimité et droits sur ce territoire. Les marqueurs sociaux d'appartenance à l'une des deux confessions sont nombreux et ont entériné au fil du temps les différences de mode de vie propres à chaque groupe (Ballif, 2001), ce qui a renforcé l'opposition entre catholiques et protestants.

À Belfast, la construction des *peacelines* s'est faite dans l'urgence, comme une mesure temporaire face à une situation donnée. Cependant, les *peacelines* se pérennissent et se banalisent dans le paysage de Belfast, devenant aujourd'hui des lieux à caractère touristique comme un témoin de l'histoire de la ville.

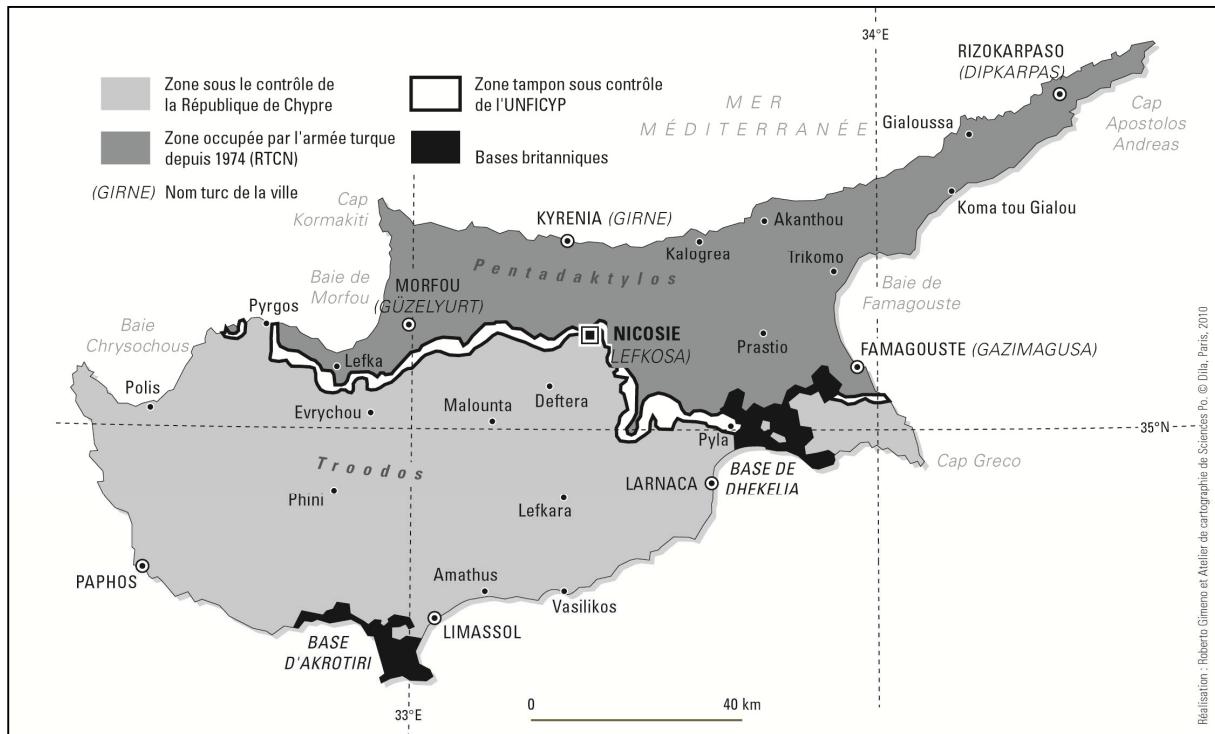
Références bibliographiques

- BALLIF, F., Thèse de Doctorat nouveau régime en Urbanisme et aménagement, *les peacelines de Belfast, du maintien de l'ordre à l'aménagement urbain (1969-2002)*.
- BALLIF, F., *Les peacelines de Belfast, entre maintien de l'ordre et gestion urbaine*, Cultures et Conflits, n°73, 2009.

La ligne verte de Nicosie

Contextualisation

Situation géographique :



Réalisation : Roberto Gimeno et Atelier des cartographes Sciences Po. © Dila, Paris, 2010

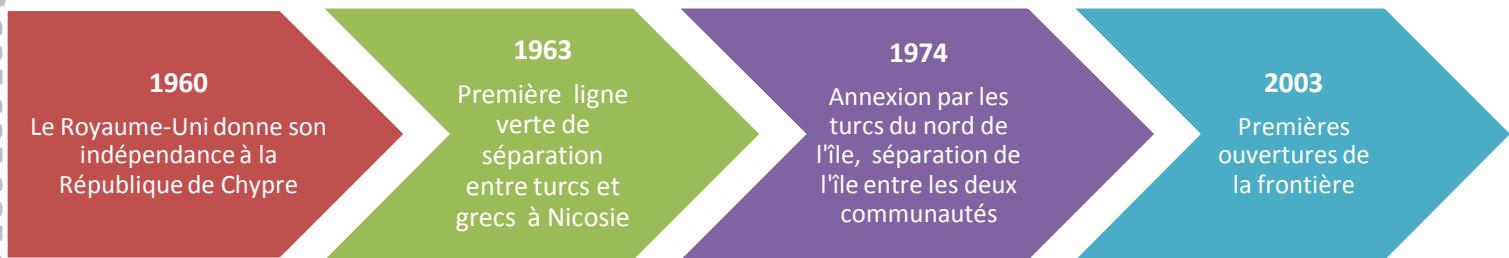
Source : Jean-François Drevet « Chypre entre partition et réunification », Politique étrangère 4/2010 (Hiver)

Origine et histoire de la frontière :

La ville de Nicosie est la capitale de Chypre. Elle est coupée par la « ligne verte » ou « ligne Attila » qui traverse l'île et sépare les chypriotes turcs (République Turque du nord de Chypre), des chypriotes grecs (République de Chypre). Cette ligne a une largeur de trois mètres au minimum dans le centre de Nicosie et jusqu'à sept kilomètres dans le reste de l'île.

Chypre est une ancienne colonie anglaise devenue indépendante en 1960. A cette époque, les populations étaient totalement entremêlées : les villages turcs étaient situés aux côtés des villages grecs dans toute l'île. La séparation commence en 1963 quand les Chypriotes turcs se révoltent contre les nouveaux amendements de la constitution imposés par les grecs et plus unitaires. La capitale Nicosie est coupée en deux par la première ligne verte, les passages entre les quartiers nord turcs et sud grecs sont presque impossibles (Chiclet, 2007).

En 1974, des militaires grecs réalisent un coup d'État et l'armée turque en profite pour envahir le nord de Chypre. En un été, les turcs ont annexé 36% du territoire. Une ligne de démarcation de 180km est instaurée dans le cadre du cessez-le-feu, ligne qui prolonge celle précédemment établie à Nicosie. Cette séparation va entraîner une « épuration ethnique », c'est-à-dire que les grecs en territoire turc (environ 180 000) et les turcs en territoire grec (environ 60 000) vont traverser la ligne et rejoindre leur groupe ethnique. (Chiclet, 2007).



Gestion de la frontière :

La frontière sépare la République de Chypre, membre de l'Union Européenne depuis 2004 de la République Turque du nord de l'île qui n'est pas reconnue ni par l'UE ni par la communauté internationale (Chiclet, 2007).

Des postes d'observation turcs et grecs sont présents de part et d'autre de la « ligne verte ». La zone centrale est sous l'autorité des casques bleus dans le cadre de la mission UNFICYP (Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre) en 1974 destinée à prévenir toute reprise des combats entre les communautés chypriotes (Péchoux, 2002). Ils s'assurent du respect des termes du cessez-le-feu initial. Ceux-ci ont notamment construit une route au milieu de la frontière pour avoir la possibilité de patrouiller régulièrement, de comptabiliser et de prévenir les incidents entre les deux armées.

Représentation spatiale

Marqueurs physiques et visuels de la frontière :

Les marqueurs physiques de la frontière chypriote sont variables selon la largeur de celle-ci mais symbolisent quasi-exclusivement la séparation entre les deux communautés. Ainsi à Nicosie, ceux-ci alternent entre les barrages et postes de surveillance de l'ONU et les barils, sacs de sable et barbelés (Michaël, 2012). Dans les espaces plus ruraux, la frontière de la zone gérée par l'ONU est symbolisée par tous les points de contrôle des casques bleus sur les routes et chemins. « Son démarquage selon quelques dizaines de points de repère matérialisés et répertoriés n'a pas été matériellement tracé entre tous ces points » (Péchoux, 2002).



Source : google images

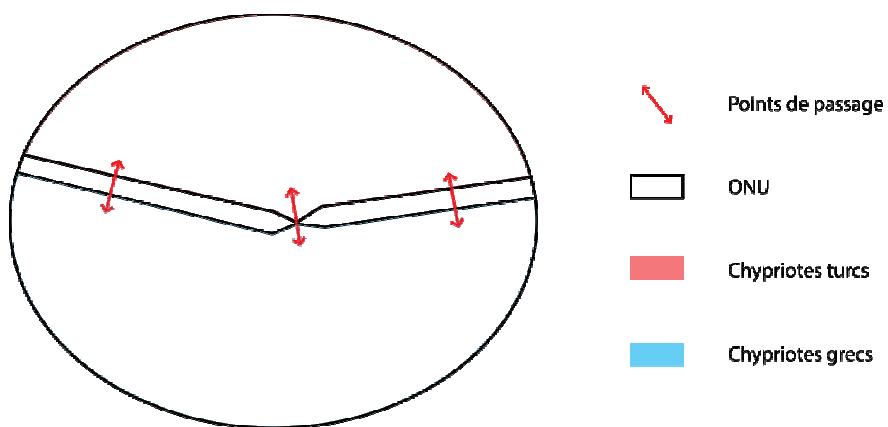
Perméabilité de la frontière :

Entre 1974 et 2003, seul le Lédra Palace, un hôtel de luxe devenu le QG des nations unies permettait de franchir cette frontière. C'est notamment par ce biais que les milliers de grecs et turcs passèrent lors de « l'épuration ethnique » (Chiclet, 2007). Il est également le lieu de rencontre des deux parties. Pendant cette période, chaque fois que des manifestants ont tenté de traverser la « ligne verte », les soldats turcs ont tiré, faisant plusieurs morts (Drevet, 2010).

En 2003, une initiative turque permet le passage à ce niveau pour tous les chypriotes. Cinq autres points de passage sont alors ouverts tout au long de la frontière, les citoyens des deux camps ont le droit de traverser pour une journée (Chiclet, 2007).

En 2007, la République de Chypre effectue un nouvel effort de perméabilisation avec la démolition des fortifications militaires chypriotes grecques de la rue Ledra (Chiclet, 2007). Le maire de Nicosie, Eleni Mavrou dira à ce propos que « *L'important maintenant, c'est d'ouvrir un autre nouveau point de passage pour communiquer et vivifier la ville* ».

Schématisation de la frontière :



Source : Etudiants PFE 2013 - Interterritorialiser

Représentation sociale

Cette frontière fait tout d'abord l'objet de différentes appellations de part et d'autre. En effet les nations unies et les chypriotes grecs l'appellent « ligne verte » (car tracée avec un crayon vert par un officier britannique lors de sa création), et les turcs « ligne Attila » en référence au nom de l'officier turc qui a commandé l'attaque sur la Chypre de 1974 (Chiclet, 2007).

Nous pouvons également remarquer des disparités d'opinions entre les sociétés à travers les sondages et les référendums. Dès 1960, lors de l'indépendance 80 % de chypriotes grecs voulaient le rattachement de l'île à la mère patrie grecque tandis que les chypriotes turcs (18 % de la population) désiraient la séparation physique et donc géographique des deux communautés puis leur rattachement à Ankara pour les turcs.

Par la suite, le référendum organisé des deux côtés, sur l'approbation du plan Annan (et la réunification des deux nations chypriotes) en 2004 a été repoussé à 76% par les Chypriotes grecs et accepté par les Chypriotes turcs à 65%. Le plan était considéré comme étant plus proche des

revendications turques que grecques (Chiclet, 2007). Cela montre que les chypriotes sont diversement prêts à une réunification.

Néanmoins, de plus en plus de jeunes dans le pays n'ont pas la nostalgie des propriétés perdues lors de la division de l'île et ceux-ci communiquent grâce à internet. Ainsi, ils s'aperçoivent qu'ils ont « les mêmes envies, les mêmes besoins, écoutent les mêmes musiques, portent les mêmes vêtements... Le Net est devenu aujourd'hui le principal facteur de réconciliation, surtout pour ceux qui n'ont pas connu les affres des affrontements interethniques » (Chiclet, 2007).

Etat actuel de la frontière

A l'heure actuelle, la frontière peine à s'ouvrir complètement mais des actions unilatérales sont réalisées par les deux parties comme en 2003 par les chypriotes turcs ou en 2007 par les chypriotes grecs (voir *Perméabilité de la frontière*). On peut malgré tout dire que les réticences les plus importantes viennent d'une majorité de chypriotes grecs avec le rejet du plan Aman de 2004 mais également d'Ankara (Chiclet, 2007) comme l'a signifié le président de la république de Chypre en 2007 : « *L'obstacle n'est pas le mur, mais les troupes turques. Si les troupes se retirent et permettent que l'ONU vérifie la présence de mines, alors le point de passage pourra être ouvert* ». Par ailleurs, les deux territoires s'opposent également au niveau économique avec un PIB par habitant très inférieur dans le nord turc. (Péchoux, 2002). On peut également noter que la zone tampon, dans les parties les plus larges, abrite désormais toute une économie avec de nombreux agriculteurs qui exploitent ces terres politiquement neutres. De la même façon, la nature a repris ses droits dans certaines zones et profite de la désertion des Hommes pour créer un biotope très riche en termes de biodiversité (Drevet, 2010).

Conclusion

Nicosie est la dernière capitale européenne à être coupée par un mur. L'apaisement du conflit et l'arrivée des nouvelles générations entraînent une augmentation progressive des points de passages et de la perméabilité de cette frontière-zone. À part pour certaines œuvres d'art ponctuelles, la « ligne verte » n'est pas un espace de projet et cela ne changera probablement pas si les tensions entre gouvernements grec et turc restent les mêmes.

Références bibliographiques

- ANDROULA Michaël, *Chypre, une identité politique et culturelle divisée*, Études 7/2012 (Tome 417), pp. 7-17.
- CHICLET Christophe, *Une réconciliation passe-muraille*, Confluences Méditerranée 3/2007 (N°62), pp. 95-100.
- DREVET Jean-François, *Chypre entre partition et réunification*, Politique étrangère 4/2010 (Hiver), pp. 767-781.
- PECHOUX Pierre-Yves, *La zone tampon ou buffer zone des Nations unies à Chypre*, Guerres mondiales et conflits contemporains 1/2002 (n° 205), pp. 97-118.

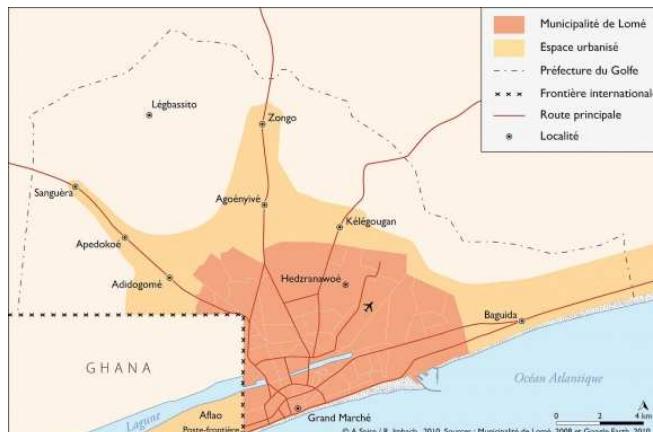
Lomé – Aflao

Contextualisation

Situation géographique : Lomé est situé au Sud-Ouest du Togo, sur le littoral du Golfe de Guinée. Lomé est une ville frontalière, car elle jouxte directement Aflao, ville du Ghana (P. Gervais-Lambton et G. Kwami Nyassogbo, 2007).



Source : Google images



Source : article de A. Spire / R. Imbach, 2010 « Lomé ville post-frontière » (Municipalité de Lomé, 2008 et Google Earth, 2010)

Origine et histoire de la frontière:

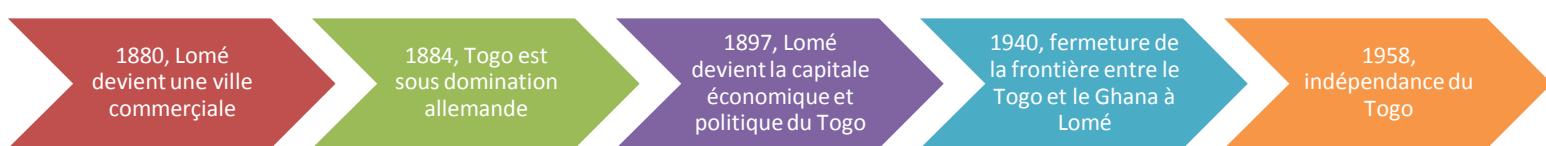
Avant l'ère coloniale qui a fait de Lomé la ville qu'elle est maintenant, c'était un petit village de pêcheurs très prisé par les différents milieux d'affaires de la côte (P. Gervais-Lambton et G. Kwami Nyassogbo, 2007). Le trafic commercial, de plus en plus important avec la colonie britannique de la Gold Coast³³ (Ibid.), se déplace pour atteindre Lomé en 1880. Pour échapper aux lourdes taxes douanières, les commerçants venaient s'installer à Lomé, sans rompre de liens avec leur territoire d'origine (Ibid.). Malgré la frontière coloniale, les échanges de part et d'autre de celle-ci étaient très importants et le groupe ethnique des éwés était présent sur les deux territoires (A. Spire, 2012).

En 1884, le Togo devient le Togo allemand grâce à un accord de protectorat signé entre un explorateur allemand et un chef local qui contrôlait un territoire autour du lac Togo (D. Samson, 2010). Puis en 1897, l'Allemagne fait de Lomé la capitale économique et politique du Togo. Lomé avait une position stratégique pour le commerce, notamment pour l'export vers le monde après l'importation des produits venant de la Gold Coast notamment. A l'époque coloniale, la frontière ne fait pas séparation entre le Togo et la Gold Coast. Lomé apparaissait comme le prolongement de la colonie britannique. Les traces de la culture britannique étaient sensibles à tous les niveaux. Pendant l'ère coloniale, la circulation des biens, d'activités économiques et des hommes entre les deux zones étaient très intenses (P. Gervais-Lambton et G. Kwami Nyassogbo, 2007).

³³ Colonie britannique qui après sa fusion avec le Togo britannique en 1948 est devenue l'actuel Ghana (D. Samson, 2010).

Les conflits de la Première Guerre Mondiale font échos sur le sol africain. Ainsi en 1919, le Togo allemand est partagé par la Société des Nations, avec 2/3 du territoire donné à la France et 1/3 au Royaume-Uni. En 1940, la situation de la France, occupée par l'Allemagne, influence les conditions de vie au Togo et amène à la fermeture de la frontière entre le Togo français et le Togo britannique (D. Samson, 2010). Cette fermeture entraîna de sérieuses difficultés d'approvisionnement. Elle a fragilisé les deux zones, notamment Lomé, car elle empêchait les interactions et échanges entre ces deux territoires et l'export de produit vers Lomé à qui la colonie britannique manquait beaucoup (P. Gervais-Lambton et G. Kwami Nyassogbo, 2007).

La délimitation actuelle entre le Togo et le Ghana a été remise en cause dans les années 1950, puisqu'elle ne correspondait pas à l'identité territoriale des éwés³⁴, qui souhaitaient créer leur propre territoire où pouvait s'exprimer leur identité (A. Spire, 2012).



Gestion de la frontière : La gestion de la frontière se fait grâce à une entente entre les deux gouvernements concernés par celle-ci : le Togo et le Ghana. A l'échelle locale, c'est-à-dire au poste de contrôle, les autorités sont représentées par des agents de la douane. La Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) intervient également dans la gestion de cette frontière, puisqu'elle a mis en place des accords de libre circulation et d'échanges en Afrique de l'Ouest.

Représentation spatiale

Marqueurs visuels et physiques de la frontière :



[Source : letogolais.com](http://letogolais.com)



[Source : togocity.com](http://togocity.com)



[Source : republicoftogo.com](http://republicoftogo.com)

Un seul poste de douane entre Lomé et Aflao se situe au niveau du littoral, dans le quartier de Kodjoviakopé (Ibid.). La séparation de Lomé avec le Ghana est matérialisée par des grillages ou des barbelés (Article République Togolaise, Aout 2009).

³⁴ Groupe ethnique bordant le Golfe de Guinée, s'étendant sur un espace culturel transfrontalier entre trois états (Bénin, Togo et Ghana) (A. Spire, 2012).

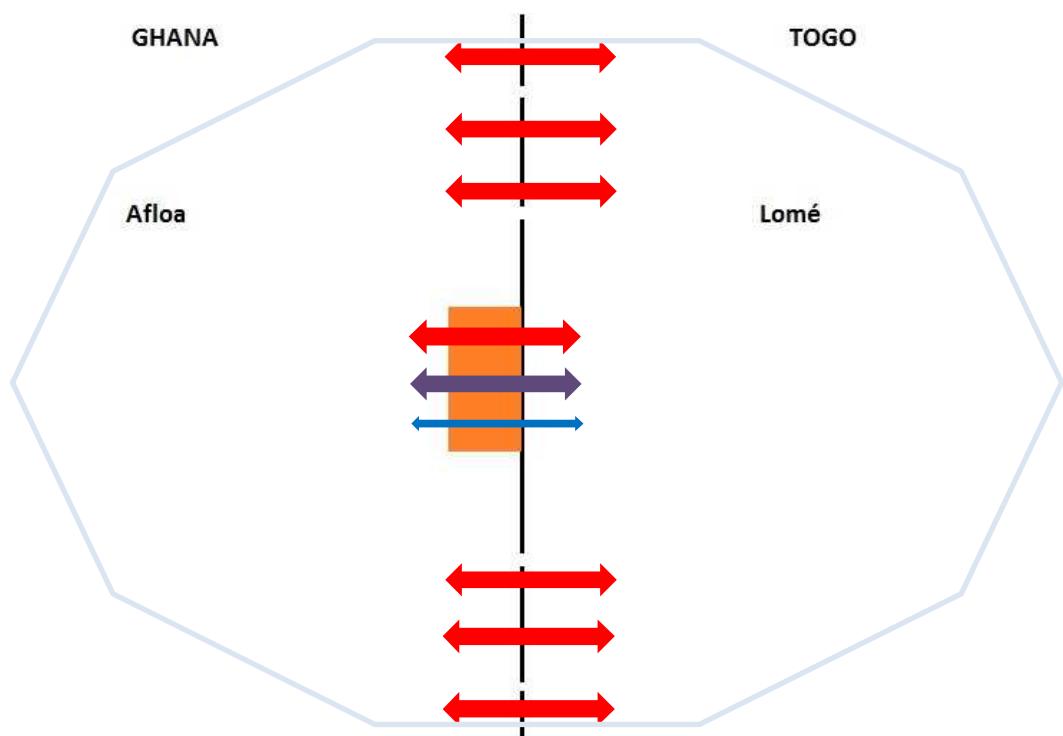
Perméabilité, porosité physique de la frontière, points de passage... :

Les deux zones de part et d'autre de la frontière sont intimement liées, par leur histoire, par leur culture, par leur identité ethnique et par les échanges commerciaux. La frontière coloniale a amené la création de deux territoires, impliquant l'apparition de différentiels d'ordre politiques, économiques et monétaires entre le Togo et le Ghana (A. Spire, 2012). Les liens partagés et les différentiels entre ces deux territoires amènent à un franchissement de la frontière (légal ou illégal) (Ibid.).

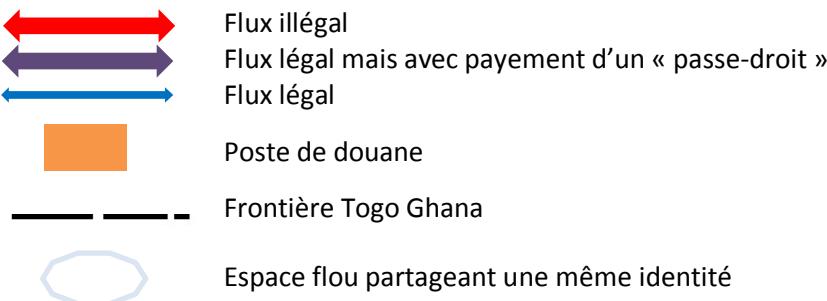
La traversée de la frontière se fait légalement cependant de nombreux moyens illégaux se sont mis en place et sa traversée clandestine en devient plus facile. La frontière à Lomé est très perméable et son franchissement est très facile (Ibid.). En effet, depuis l'époque coloniale, le contrôle des passages est superficiel et est souvent l'objet d'illégalités (P. Nugent, 2000 ; A. Spire, 2012), les échanges sont nombreux entre les deux territoires et les douaniers sont aisément corruptibles (A. Spire, 2012). Les trafiquants peuvent donc facilement traverser la frontière pour mener à bien leur business (Article République Togolaise, Aout 2009). L'un des nombreux moyens pour éviter de payer le « passe-droit » au poste frontière est de sortir des sentiers officiels et donc d'emprunter des routes clandestines (A. Spire, 2012).

La frontière à Lomé ne sépare pas deux groupes de populations très différentes : le groupe ethnique est le même (Ewé), les modes de vie sont identiques, la langue ne diffère guère. Les différences se font ressentir notamment sur les modes vestimentaires, les coiffures et les comportements (P. Gervais-Lambton et G. Kwami Nyassogbo, 2007).

Schéma de la frontière



Source : Etudiants PFE 2013 - Interterritorialiser



Représentation sociale

Perception de la frontière par des usagers :

La corruption est quasi omniprésente lors du franchissement de la frontière au poste de contrôle. En effet, il arrive fréquemment que des douaniers demandent une somme à certains citoyens en règle pour traverser la frontière (Article de Ampah Johnson, Juin 2013). Les douaniers fixent eux-mêmes le montant à verser selon l'origine et l'appartenance du citoyen (A. Spire, 2012).

Les citadins qui souhaitent éviter de verser de l'argent aux douaniers adoptent ainsi un style vestimentaire très peu soigné afin de franchir la frontière de façon à être confondu avec les riverains, qui ont une sorte de dérogation officieuse pour effectuer des navettes fréquentes (*Ibid.*). Afin de passer la frontière avec facilité, certaines personnes s'adaptent aux caractéristiques du territoire en dissimulant leur identité, notamment par une adaptation linguistique qui permet de passer sans papiers (*Ibid.*). Le franchissement illégal de la frontière amène la création d'une appartenance à un groupe qui détient le savoir-faire de la transgression de la frontière, le savoir-circuler autour de la frontière (*Ibid.*).

Etat actuel de la frontière

La ville de Lomé se détache d'une ville coloniale par certaines de ces caractéristiques. La ségrégation entre les quartiers y est absente, en effet il y a une cohabitation entre les pauvres et les riches (*Ibid.*). Les agents de la douane de la frontière Togo / Ghana abusent de leur pouvoir, lors de passages des populations. Cependant, les gouvernements des deux territoires n'agissent pas pour combattre ces pratiques (Article de Ampah Johnson, Juin 2013).

La frontière étant une « passoire », le transit de drogues, armes, véhicules volés et capitaux douteux y est très facile. Les trafiquants peuvent mener tranquillement leur business. Le franchissement de la frontière se fait beaucoup grâce à la corruption (Article République Togolaise, Aout 2009). Lomé est présenté comme une ville post frontière par Amandine Spire dans *Lomé, ville post-frontière*, 2010. En effet, Lomé est un espace de migration et d'hybridation. Ce territoire se caractérise par un métissage culturel dû à la cohabitation et le mélange de différentes identités. La frontière n'implique pas un « ici » et un « là-bas », puisque chaque habitant est lié d'une manière ou d'une autre aux deux territoires de part et d'autre de la frontière (familles, activités, résidences...) (A. Spire, 2012).

La frontière entre le Togo et le Ghana à Lomé a fait émergé un espace transfrontalier de part et

d'autre de celle-ci. En effet, il est caractérisé par d'importants échanges et circulations, par le partage d'une identité ethnique et territoriale, d'une histoire et par des forts liens entre les habitants de ces deux territoires. Une continuité se fait de part et d'autre de la frontière (A. Spire, 2012).

Projets d'aménagement sur la frontière

Il n'y a pas de projets d'aménagement physique sur la frontière. Cependant, les gouvernements du Togo et du Ghana ont décidé de renforcer leur coopération pour lutter contre la criminalité transfrontalière, notamment au poste d'Aflao. Une meilleure collaboration entre les services de polices des deux pays permettrait de combattre plus efficacement la délinquance et les trafiquants (Article République Togolaise, septembre 2010).

Les deux parties se sont mises d'accord pour réactiver la commission mixte de démarcation de la frontière. Même si aucun litige territorial n'oppose les deux pays, cette structure aura comme objectif d'harmoniser la lutte contre le trafic transfrontalier et d'assurer davantage de sécurité (Article République Togolaise, Aout 2009).

Conclusion

La frontière à Lomé, produit de la colonisation, illustre la séparation surimposée à la population appartenant pourtant à un groupe ethnique. Frontière également étatique, elle exprime sa particularité dans les échanges qu'elle a engendré depuis l'ère coloniale. En effet, même après la fermeture de cette frontière, les échanges commerciaux et d'hommes, un peu moins importants qu'au début, sont toujours très présents. Ces échanges permettent la communication de deux territoires séparés mais ayant une identité commune. Ces liaisons entre les deux territoires amènent un franchissement de la frontière, légal ou illégal, mais quelle que soit la manière toujours aisément. La séparation du groupe ethnique a entraîné la création d'un espace transnational de part et d'autre de cette frontière. Ce territoire fort d'hybridation exprime d'avantage la notion de liaison de cette frontière.

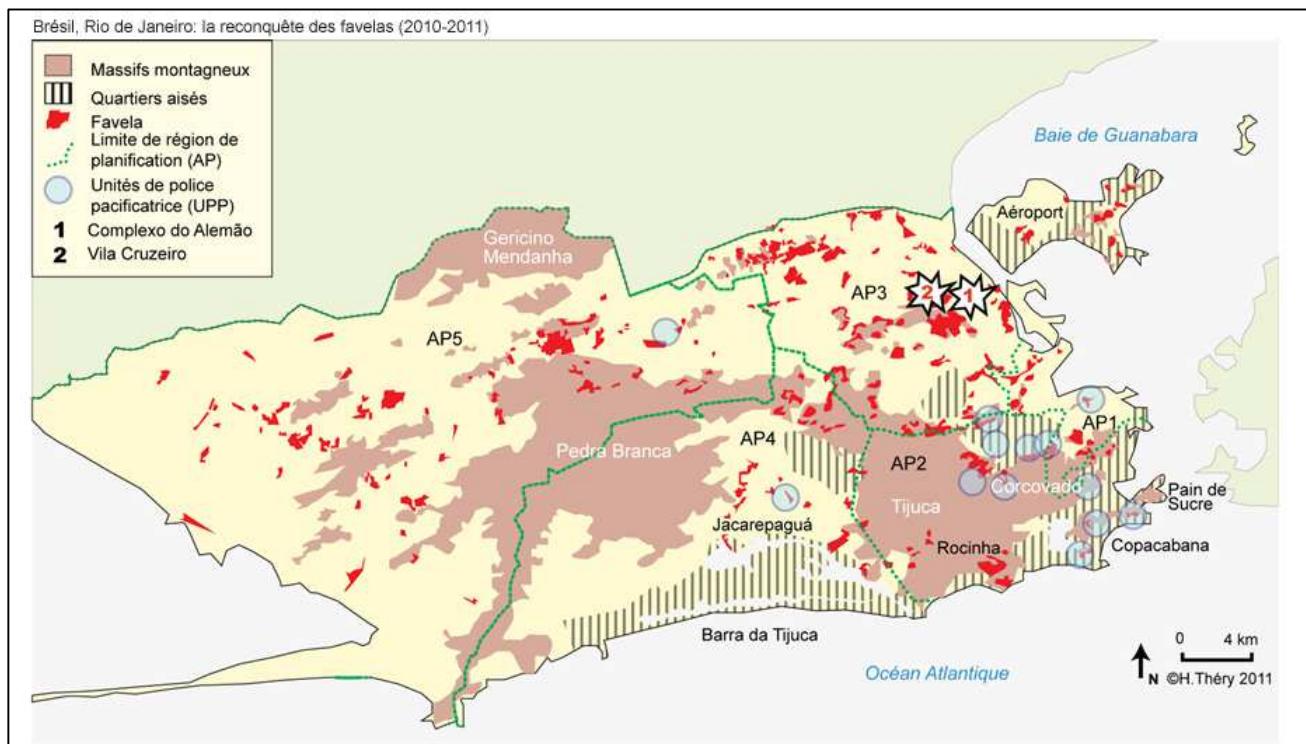
Références bibliographiques

- GERVERAIS-LAMBTON Philippe et KWAMI NYASSOGBO Gabriel, *Lomé : Dynamiques d'une ville africaine*, 2007.
- JOHNSON Ampah, *ESPACE CEDEAO : HALTE AUX RACKETS A LA FRONTIERE TOGO – GHANA*, PolemiQ'alement Votre, 19 juin 2013.
- République Togolaise, *Frontière Togo-Ghana : Grand nettoyage à l'horizon*, 27/08/2009.
- République Togolaise, *Criminalité transfrontalière : Lomé et Accra coopèrent*, 29/09/2010.
- SAMSON Didier, *Les dates-clé de l'histoire du Togo*, Radio France Internationale (RFI), 26 avril 2010.
- SPIRE Amandine, *Lomé, ville post-frontière*, EchoGéo, 14 | 2010, mis en ligne le 16 décembre 2010.

Les favelas de Rio de Janeiro

Contextualisation

Situation géographique des favelas :



Source : www.diploweb.com

Origine et histoire :

La ville de Rio de Janeiro est la deuxième plus grande ville du Brésil derrière São Paulo avec 6 millions d'habitants en 2007³⁵. Dans cette population, le nombre de personnes vivant dans des favelas est d'environ 1 million soit 20% des habitants¹. Les favelas sont l'appellation brésilienne des bidonvilles, synonyme d'un habitat précaire, dense, souvent en proie à la violence et au trafic de drogues. On en dénombre environ un millier à Rio (Langellier, 2009). Les relations entre favelas et quartiers aisés de la ville, sinon inexistantes, sont limitées par ce que l'on pourrait nommer « frontière de la pauvreté » qui les distingue.

Des regroupements de populations pauvres vers le centre-ville de Rio apparaissent dès le milieu du XIX^e siècle à la suite d'importantes transformations d'ordre économiques, sociales et politiques. Par la suite, la politique hygiéniste des années 1900 va entraîner l'expulsion brutale de ces communautés de l'hyper centre (Berenstein Jacques et Fessler Vaz, 2003). Celles-ci sont alors conduites à investir les collines proches du centre et à créer les premières favelas. Depuis, les favelas n'ont cessé de s'étendre et d'accueillir de nouvelles personnes démunies. Avec la reconnaissance officielle des favelas par l'Etat en 1947 et après la fin de la dictature militaire des années 64 – 85, des politiques

³⁵ D'après l'Institut brésilien de géographie et de statistiques (IBGE)

officielles sont lancées pour améliorer les conditions de vie des favelas comme l'accès à l'eau, la création d'infrastructures, la régularisation foncière, etc. (Berenstein Jacques et Fessler Vaz, 2003 ; Séon, 2008). On peut par exemple citer le programme Favela Bairro débuté en 1994, axé sur l'assainissement des favelas, qui avait pour but de rendre accessibles aux transports publics, aux voitures de police, et aux véhicules d'urgence des favelas qui étaient jusque-là impénétrables, en élargissant et pavant les voies publiques (Ibid.).

En 2009, Rio a lancé un vaste programme de construction de murs renforçant la séparation physique entre les quartiers riches et pauvres autour de 13 favelas dont l'objectif officiel est de limiter l'expansion des communautés sur l'environnement proche et la destruction de la forêt. En parallèle, l'Etat cherche à sécuriser certaines favelas avec des unités de police pacificatrice (les UPP), en vue du mondial de football de 2014 et des Jeux Olympiques de 2016 notamment (Borius, 2010).



Gestion de la frontière :

La frontière sociale entre les favelas et les quartiers aisés de Rio n'est pas gérée par une quelconque autorité mais découle d'une volonté plus ou moins assumée de la municipalité. Les séparations qui peuvent exister visent la plupart du temps des zones favorisées comme dans les années 64 – 85, lorsque la dictature expulse les pauvres de certains quartiers riches. « *Le vieux rêve des plus riches, celui d'expulser les pauvres de leur territoire, commence à se réaliser* » (Berenstein Jacques, 2001). Cette frontière de la pauvreté est donc imposée et manipulée de manière brutale.

La municipalité tente de reprendre le contrôle et la gestion des limites des favelas avec la construction des murs (des « éco-limites »). Aujourd'hui, la ville de Rio est en charge du respect de ces limites et projette de les surveiller grâce à des images aériennes (Gonçalves, 2013).

Représentation spatiale

Marqueurs physiques et visuels de la frontière :

Les marqueurs physiques de séparation entre les favelas et quartiers aisés sont de nature très différents selon les favelas, l'environnement à proximité, etc. Ils sont souvent le produit de la volonté des personnes aisées désirant sécuriser leur propriété ou encore celle des trafiquants des favelas désirant contrôler leur territoire. « *Les barrières qui s'érigent dans la ville sont à la fois concrètes avec les gardes armés des résidences riches et les trafiquants des favelas, et mentales, avec la peur et l'amalgame entre pauvreté, crime, et violence* » (Goirand, 2000).

Dans le cas des favelas protégées par les unités de police pacificatrice, la baisse de la criminalité et des trafics permet une meilleure cohabitation entre quartiers aisés et favelas comme

dans celle de Babilônia qui surplombe la fameuse plage de Copacabana (photo de gauche).

Les marqueurs physiques les plus marquants sont les murs qui ont été construits autour des favelas depuis 2009, principalement à proximité des zones les plus touristiques. Ces murs de trois mètres de hauteur accentuent la séparation entre les quartiers pauvres et les quartiers riches et participent à la ségrégation des populations vivant dans les favelas (Borius, 2010).



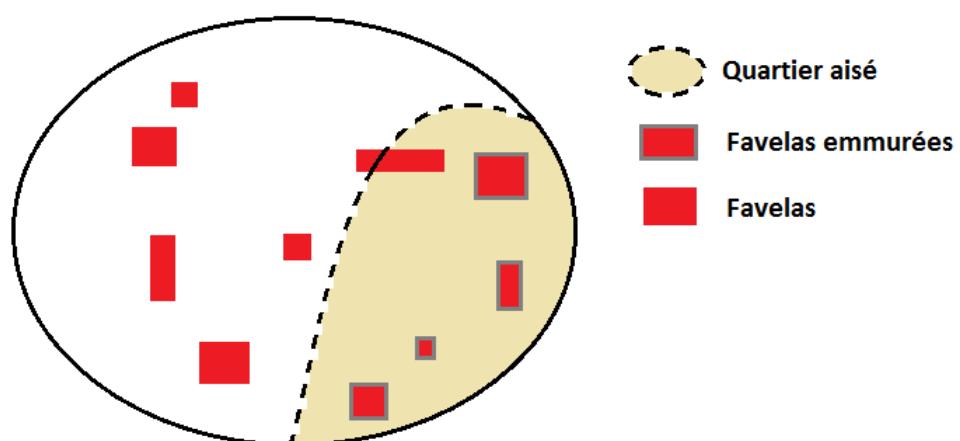
Source : google images

Perméabilité de la frontière :

La distinction entre quartiers riches et favelas étant variable selon les situations, la perméabilité varie elle-aussi. En effet, rien n'empêche un habitant des favelas de se rendre dans les quartiers aisés, en dépit du fait que certains bâtiments seront inaccessibles, et inversement. En d'autres lieux, l'accès aux favelas pourra être bien plus difficile dû à la présence de murs ou de contrôle des mafias locales.

A L'heure actuelle, les échanges entre la classe aisée et les populations plus modestes sont très faibles mais il en existe malgré tout. En effet, les quartiers riches de Rio utilisent la main d'œuvre bon marché induite par la proximité avec les favelas. Cette main d'œuvre – nourrice, cuisinier, nurse, concierge, agent de sécurité... – est donc nécessairement en contact avec les populations les plus aisées (Cary, 2007). En revanche, les populations riches ne vont pas dans les favelas, il s'agit d'échanges unidirectionnels et limités aux heures ouvrées.

Schématisation de la frontière :



Source : Etudiants PFE 2013 - Interterritorialiser

Représentation sociale

La création des murs à partir 2009 a entraîné de nombreuses réactions de la part des habitants de Rio. De nombreux sondages ont été réalisés pour tenter de capter l'opinion publique mais ceux-ci se contredisent selon les sources. Par exemple, pour le responsable du projet, 80% des habitants de Rio sont en faveur des murs alors qu'un sondage du journal Folha indique que seulement 47% soutiennent le projet. Cette manipulation des données est utilisée autant par les détracteurs que par les défenseurs du projet.

Les discours en faveur du mur se retrouvent plutôt du côté des institutions même si certains habitants le défendent comme cette femme de la Rocinha³⁶ : « *Je suis favorable à l'édification du mur car c'est un moyen de préserver l'environnement. Si les autorités n'élèvent pas ces murs aujourd'hui, les gens vont continuer à abattre les arbres et à considérer que ces espaces leur appartiennent.* » (Article de France 24, 2009). Du côté des pouvoirs publics, on invoque la protection de la nature, les dangers liés aux éboulements et le fait que les murs n'entourent pas totalement les favelas ce qui ne menace pas la liberté de circuler des habitants (Rayes, 2009).

De nombreux habitants expriment leur désaccord face à cette méthode comme Itamar Silva, coordinateur de l'ONG Ibase³⁷ et habitant de la Dona Marta : « *La protection de la forêt n'est qu'un alibi. La vraie raison, c'est que les classes aisées ne veulent pas de favelas à proximité car cela dévalorise l'immobilier.* ». Cette opinion est majoritairement partagée par les chercheurs notamment par Olivier Borius qui évoque l'utilisation du terme de « socio-limite » à la place de « l'éco-limite ». Dans les treize favelas concernées par les murs, trois ont une croissance nulle (ou même sont en résorption), ce qui interroge sur le choix prioritaire de ces favelas sur les mille qui existent à Rio (Bech et Laffon, 2012).

Etat actuel de la frontière

Les actions menées dans les favelas ces dernières années, comme la mise en place de parcours touristiques ou l'intervention des unités de police pacificatrice contre les groupes de trafiquants dans certaines d'entre elles, tendent à modifier ces espaces. On assiste ainsi à une certaine « gentrification » des favelas concernées avec la venue de nouvelles activités économiques et une valorisation de l'immobilier (Gonçalves, 2013). La frontière de la pauvreté présente à Rio est peut-être en train de s'affaiblir à certains endroits et pourrait dans l'avenir évoluer avec l'arrivée d'une population plus aisée dans les favelas mais « *les représentations sociales extrêmement négatives des favelas limitent encore l'intérêt de la classe moyenne pour s'y installer* » (Ibid.).

Les projets de la mairie en faveur de l'avenir des favelas sont entachées de problèmes sociaux encore très importants à Rio comme l'ont montré les lourdes manifestations de la population en 2013 déclenchées par l'augmentation du coût du transport en commun à l'heure des dépenses faramineuses engendrés par la coupe du monde de 2014 et les Jeux Olympiques de 2016.

³⁶ Une des plus grandes favelas de Rio.

³⁷ Institut Brésilien d'Analyse Socio-Economique.

Conclusion

La frontière sociale présente à Rio entre les favelas et les quartiers aisés se démarque par son hétérogénéité. En effet, parmi le millier de favelas qu'héberge la ville, nous pouvons observer des situations très dissemblables en termes d'économie, de sécurité, de proximité avec les populations riches ou encore de prise en compte par les pouvoirs publics.

La gentrification en cours de certaines favelas permet d'espérer une amélioration du cadre de vie des populations les plus modestes et un possible affaiblissement de la frontière de la pauvreté. Cependant, toute action des pouvoirs publics dans ce sens est à prendre avec précaution car de l'avis de certains auteurs : « *les grandes réformes urbaines, marquées par une planification technocratique et élitiste [...] provoquent une ségrégation spatiale accrue* » (Jacobs, 2000).

Références bibliographiques

- BECH Victoire et LAFFON Sarah, *La politique de Rio à l'épreuve des favelas*, Le club du Millénaire, 2012.
- BERENSTEIN JACQUES Paola et FESSLER VAZ Lilian, *Notes historiques sur les favelas de Rio*, Passant n°44, 04-05/2003.
- BERENSTEIN JACQUES Paola, *Les favelas de Rio, un enjeu culturel*, L'Harmattan, 2001.
- BORIUS Olivier, *Rio de Janeiro olympique : murs tropicaux, favelas et gentrification*, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le Brésil, 9/07/2010.
- CARY Paul, *La politique introuvable ? Expériences participatives à Recife (Brésil)*, L'Harmattan, 2007
- GOIRAND Camille, *La politique des Favelas*, Karthala, 2000, p. 244.
- LANGELLIER Jean-Pierre, *A Rio, un mur "écologique" pour contenir une favela*, Le Monde, 23/01/2009.
- SEON Audrey, *Au-delà des stéréotypes, les favelas aujourd'hui à Rio*, Institut de recherche et débat sur la gouvernance, 5/10/2008.
- SOARES GONÇALVES Rafael, *Une discipline olympique ? Le retour des politiques d'éradication des favelas à Rio de Janeiro*, Mouvements 2/2013 (n° 74), pp. 24-32.

Synthèse des exemples étudiés

Les différents exemples de frontières urbaines que nous avons pu observer présentent des caractéristiques variées. Bien qu'elles ne soient pas forcément représentatives de ce que l'on peut trouver en France, ni de notre étude du couple Tours – Saint-Pierre-des-Corps, il est intéressant de voir que ces frontières exposent des caractéristiques parfois semblables malgré des processus de frontiérisation distincts.

Ainsi, en s'appuyant sur des caractéristiques de distinction religieuse (Belfast), communautaire (Nicosie), institutionnelle (Lomé) et pécuniaire (Rio), les frontières urbaines étudiées expriment une logique de séparation souvent plus marquée que la liaison. Des liens existent malgré tout dans tous les cas, des traversées illégales de Lomé aux communications des jeunes chypriotes sur internet en passant par les emplois des habitants des favelas dans les quartiers riches de Rio. Il arrive également que la séparation « institutionnelle » ne corresponde pas à la séparation dans les pratiques comme dans le cas des nombreux franchissements de la frontière coloniale entre Lomé et Afloa.

En étudiant la perméabilité de ces frontières et leur état actuel, on peut dégager une certaine tendance à l'ouverture. Comme en attestent les quelques démolitions de peacelines à Belfast ou les ouvertures de la ligne verte à Chypre, des actions sont menées en faveur du lien et non plus seulement de la séparation. Dans d'autres cas comme pour les favelas de Rio, l'avancée vers une liaison plus marquée provient peut-être plus d'une volonté de certains habitants et des regards extérieurs d'améliorer l'équité entre classes sociales que du bon vouloir institutionnel et politique.